

jeudi 06 octobre 2011

Des voitures électriques à 6 € de l'heure pour 130 km



Neuf voitures électriques ont été commandées par Rennes Métropole. Le Crédit Agricole de Rennes s'équiperait, quant à lui, de six véhicules.

Hier, Rennes Métropole a inauguré le réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques. À partir du 5 décembre, les bornes seront mises en service au grand public.

Pourquoi ? Comment ?

Combien de voitures à disposition et à partir de quand ?

Deux véhicules électriques Citroën C-Zéro sont entrés dans le parc City Rou'ce mois-ci. Jusqu'à fin novembre, ces véhicules sont testés par l'équipe et quelques abonnés particuliers et professionnels. L'intégration définitive de ces deux nouveaux véhicules et l'ouverture au grand public sera disponible à partir du 5 décembre prochain. À horizon 2015, une flotte de 70 véhicules sera disponible.

Combien ça coûte ?

Positionnées sur les différentes stations, les voitures seront proposées au tarif de 6 €/heure (incluant un kilométrage illimité). L'usage de ces véhicules supposera un abonnement à City Rou'. Les abonnés City Rou' pourront alors emprunter indifféremment véhicules thermiques (pour rouler plus longtemps) ou électriques (autonomie de 130 km).

Comment réserver et payer la location ?

C'est le mode opératoire propre à City Rou' qui le définit. Les réservations s'effectuent en ligne et l'ouverture et la fermeture peut se faire au moyen de sa carte Korrigo à passer sur le pare-brise. « **Dans quelques mois, on pourra directement ouvrir la voiture avec son téléphone portable** », explique Pascal Roux, président de City Rou'.

Quels types de bornes sont installés ?

Dans un premier temps, deux bornes rapides qui ont chacune une prise rapide et une prise lente seront installées. Puis, cinq autres bornes lentes qui ont chacune deux prises.

On entend par borne lente, le moyen de recharger totalement un véhicule en une durée d'environ huit heures. Une borne rapide, quant à elle, permet de recharger 80 % de la batterie en environ une demi-heure.

Où sont situées les bornes de recharge ?

Elles sont disponibles dans cinq parkings. À Charles de Gaulle, il y a une borne rapide et deux bornes lentes, soit un branchement de charge rapide et trois branchements de charge lente. Même chose au parking de la gare sud. Pour les parkings Hoche, Chezy-Dinan et Kleber, il y a une borne avec deux prises lentes.

Comment fonctionnent-elles ?

Pour les bornes lentes, il suffira au conducteur d'utiliser un câble électrique situé dans la voiture et de brancher le véhicule sur la prise. Pour les bornes rapides, c'est le contraire, le conducteur va utiliser un câble électrique qui est situé directement sur la borne pour brancher son véhicule sur la prise.

Attention, les bornes sont sécurisées. Pour débloquer la borne le conducteur devra obtenir un badge payant auprès du gestionnaire du parking. « **Dans un premier temps Rennes Métropole a choisi d'accorder la gratuité à ce service, mais c'est une mesure transitoire en attendant la définition d'une politique tarifaire** », explique-t-on du côté de l'agglomération rennaise.

Combien coûte une borne ?

Installer une borne vaut environ 190 000 €. Elles sont construites par l'entreprise Grolleau, leader dans le domaine des Infrastructures et de la Gestion d'énergie et qui a développé cette gamme de bornes pour recharge de véhicules électriques.